pensible. La *Route de la Turbie*, du même artiste, véritable fanfare de clarté, contraste d'une façon frappante avec la toile précédente.

Nous terminerons par MM. Cazin, Weerts, Agache et Carolus Duran, un quatuor qui atteste éloquemment, à Paris, l'étonnante vitalité artistique de la région du Nord.

Le talent de M. Cazin a l'heureuse et rare fortune de joindre une poésie intense au réalisme de la plus méticuleuse observation. Presque tous les paysages qu'il expose sont reconnaissables à ce double caractère, et aucun d'eux, en tout état de cause, ne peut laisser indifférent l'artiste ou l'amateur éclairé. M. Cazin s'arrête de préférence au côté mélancolique des choses. Il adore le soir ou la nuit, dont il traduit les mystères avec infiniment de poésie. Tout est calme et silence dans ces toiles, soit que l'artiste nous montre, en une note krise, ce *vieux pont de pierre* aux lourdes arcades sous lesquelles l'eau se reflète ; ou cet étrange *minuit* — vision nocturne d'une provinciale solitude, avec d'antiques maisons surplombant la rivière ; ou encore le *soir de novembre*, qui s'imprègne admirablement de ce cachet réaliste et poétique tout à la fois que je signalais il n'y a qu'un instant.

Retenons encore de M. Cazin quelques pages exquises; comme la *digue en Hollande*, rendant si sincèrement la caractéristique du pays néerlandais; puis la *chaumière du Nord*, non loin de la mer, cela se voit à la nature du sol, et l'on devine la dune prochaine; le ciel, gros de nuages, est excellent: citons surtout la charmante et ensoleillée *route en Flandre* — un discret rayon de lumière, enfin, dans toute cette mélancolie — d'une vérité de rendu absolue, exprimant non pas un paysage avec un sol, des maisons et des arbres généralement quelconques, mais un coin de terre rigoureusement flamand, inspiré jusqus dans les moindres détails par la vision nette et saine de l'adoré pays natal.

En notre concitoyen, M. Weerts, j'aime à saluer l'un des portraitistes les plus en vue de France. Les dix portraits qu'il expose au Champ de Mars rappellent l'école hollandaise de la meilleure époque : c'est ce que l'on peut rêver de plus achevé, de plus charmant, de plus expressif. Rien de banal ni d'apprêté dans ces minuscules physionomies : avec raison, M. Weerts fait fi des attitudes classiques et des tenues obligées : aussi est-ce la vie familière de l'individu typé que nous pénétrons. En somme, comme on l'a fort bien dit, ce sont de « menus chefs-d'œuvre qui donnent, avec la sensation d'une belle peinture, l'illusion d'une miniature ». Nous n'apprendrons rien à personne en ajoutant que ces portraits obtiennent grande faveur auprès du public parisien.

Je me suis arrêté longtemps, et avec bonheur, devant l'exposition de M. Alfred Agache : c'est un repos pour l'esprit et la rétine, fatigués par les excentricités trop nombreuses qui déparent, hélas! le salon du Champs-de-Mars. Au milieu d'elles, on a pu dire avec raison que la peinture de M. Agache reluisait comme un brillant au milieu des cailloux. L'artiste cherche évidemment l'idéal et l'au-delà. Quelle délicieuse page que cette *annonciation* — encore qu'elle sorte de ce que nous connaissions, et qu'elle soit peu conforme à l'histoire évangélique! Nous ne savons si ces figures si douces et si expressives sont bien la vierge et l'ange, mais quelle intense poésie dans l'idée, quelle science dans le dessin, quelle magie dans le coloris !

La figure de la Vierge ressemble d'une étonnante façon à une autre figure, réellement adorable, que l'artiste intitule *Fantaisie* : cette exquise fillette, qui se plante deux roses au corsage, doit être bien proche parente du modèle de l'*Annonciation*. Je ferai la même réflexion pour la ravissante *Liseuse* qui a un air de famille avec les précédentes. M. Agache a nimbé cette tête idéale, d'une pureté céleste, et il a eu parfaitement raison — car il est impossible de rien créer de plus angélique.

« Venturi nuntia luctus » est-il écrit, comme épigraphe, sur l'étrange et troublante étude de *Magicienne* qui complète l'envoi de l'artiste lillois. Quel peut bien être le passé de cette vieille, émaciée et toute ridée, aux traits anguleux et durs, mais combien coquette encore, puisque nous la voyons fleurie au corsage et dans les cheveux?

L'œuvre de M. Carolus Duran complète et couronne, triomphalement, la brillante série que nous venons de parcourir ; nous retrouvons, dans ces dix toiles merveilleuses, tous les enchantements, toutes les richesses si variées de la palette française. Voici bien un coloriste ; le plus coloriste des portraitistes modernes peut-être, talent capiteux et suraigu certainement, mais quel talent et combien raffiné! M. Carolus Duran s'entend à chanter, mieux que qui que ce soit, les grâces et les élégances féminines, le triomphe des opulentes toilettes, les séduisantes blancheurs des chairs : nul, plus profondément que lui, n'a étudié les mystères du sourire humain — on peut s'en convaincre en accordant à ces chefs-d'œuvre l'attention qu'ils méritent.

Puis, quelle virtuosité dans l'ensemble! avec quel art et dans quelles gammes magiques Carolus Duran traite les draperies et les velours, les tentures et les lourdes pelisses; comme il fait vivre ses personnages, et palpiter les étoffes, et courir du sang dans leurs veines! Voyez cet admirable portrait de jeune fille en rose sur fond rouge — une merveille de difficulté vaincue; la tête du baron d'O..., un pur chef-d'œuvre; et surtout le magistral portrait de Gounod que je préfère encore, au fond, à tout le reste : En vérité, voilà du grand art, essentiellement vivant et français.

En sculpture, nous n'avons à mentionner que l'envoi de M. Alphonse Cordonnier, une délicieuse figure mièvre d'enfant, et une composition allégorique, fièrement enlevée, qui a le grand mérite d'être claire et de donner à réfléchir à ceux qu'emporte le tourbillon : cette statue est intitulée *Fleurs de mort*. Une moderne sirène tient entre ses mains la tête d'un des cadavres qu'elle a sur la conscience : nous ne pouvons décrire l'œuvre plus longuement, mais les vers d'Armand Renaud qui lui servent d'épigraphe, et que voici, tiendront lieu de tout commentaire :

Belladone, aconit, colchique, digitale
Sont de charmantes fleurs et des poisons subtils;
Leur calice est pareil au gosier du crotale,
Le venin de l'aspic imprègne leurs pistils.
Mais nulle de ces fleurs, pour tuer, n'est plus sûre
Que la charmeuse, aux yeux encor plus captivants..
. . . . . .
. . . . . .

MAX BONNARD.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'OPINION est unanime dans son approbation des projets adoptés vendredi par le Conseil municipal.

La fondation d'un second hôpital s'impose, et nous espérons que, le terrain acheté, on ne mettra pas, pour arriver à la construction, le temps qu'il a fallu pour obtenir l'hospice.

L'Administration fait œuvre de sagesse en préparant, dès maintenant, des places spacieuses et bien alignées dans les nouveaux quartiers. Si l'on avait eu cette prévoyance dans le passé — et dans un passé encore bien récent — nous n'aurions pas tant de rues mal bâties, sans alignements, et des places comme celle du Rédempteur.

Vingt et une rues classées, c'est-à-dire complètement pavées, bien éclairées et assainies, constituent aussi un bienfait fort appréciable.

Nous n'aimons pas beaucoup les ponts mobiles sur le canal, mais cela vaudra mieux pour les Couteaux que l'état de choses actuel.

Il faut donc approuver le Conseil de ses votes ; mais il convient de le louer aussi d'avoir éliminé, du moins provisoirement, le projet d'une route sur Lys-les-Lannoy. Il y a beaucoup de dépenses plus pressantes que celle-là et la sollicitude administrative peut s'employer à des œuvres plus profitables.

Nous regrettons seulement qu'il n'y ait pas eu au moins une observation sur les noms donnés aux nouvelles places.

La place « Carnot » est un hommage à l' « organisateur de la victoire » ; mais cet hommage ne saurait manquer d'être agréable au chef de l'Etat venant d'une grande ville dont nous souhaitons que son gouvernement connaisse de plus en plus l'importance, le développement et les justes aspirations.

Nous admettons encore jusqu'à un certain point la place de la « Justice » dans l'ancien hameau du même nom. Mais pourquoi la place de la « Nation » quand nous avons déjà la rue de France? Pourquoi ces dénominations d'une banalité si désespérante de place « du Travail », de place « du Progrès », de place « du Commerce », alors que tant d'hommes ayant consacré à Roubaix leur vie, leur intelligence, leur dévouement, attendent encore de nous un souvenir de reconnaissance?

Est-ce que le caractère roubaisien, si admirable en tant de points, aurait des tendances à l'ingratitude?

M. Auguste Mimerel fut maire de Roubaix, conseiller général, député, sénateur, membre de notre Chambre consultative, président du Comité de défense du travail national; ses contemporains lui offrirent une médaille d'or par souscription; l'Empire le créa comte. Vingt ans après sa mort, on vient de donner enfin son nom à une rue de Roubaix, mais il a fallu pour cela que son arrière-petit-fils offrît cette rue à la Ville.

Mais combien d'autres ont mérité de voir leur nom honoré par la postérité?

Pourquoi n'avons-nous pas des places ou des rues portant les noms :

De Constantin Florin, le maire énergique qui donna tant de preuves de courage pendant la Révolution;

Du grand doyen Roussel, le prêtre éminent qui, né à Roubaix, administra pendant si longtemps Saint-Martin, alors notre unique paroisse;

Des maires Roussel-Grimonprez et Boyaval-Roussel dont l'administration intelligente contribua tant au développement de Roubaix, qui commencèrent le canal et à qui nous devons la réorganisation de l'enseignement populaire que la Révolution avait fait disparaître chez nous comme partout;

Du maire J.-B. Bossut fils qui nous donna la Caisse d'Epargne, la première salle d'asile, l'éclairage au gaz, et qui fit preuve, en plus d'une occasion, d'un réel courage civique ;

Du Frère Frédéric dont le souvenir est encore en vénération chez tous ceux qui l'ont connu ;

Du maire de 1848, Henri Delattre, qui eut une attitude si digne lors du coup d'Etat ;

Du maire Ernoult-Bayart qui nous donna les Eaux de la Lys;

Du député Jules Brame qui fut, pendant 12 ans, le défenseur ardent de notre industrie au Parlement ;

D'Aimé Delfosse, le président de la Chambre de commerce, qui fut son guide et son conseiller comme il fut parfois aussi le collaborateur de M. Thiers pour la préparation de ses plus célèbres discours économiques ?

De l'adjoint Lagache, d'Alfred Motte, le grand industriel, qui ont laissé des dons princiers à la ville... ?

Du poëte Decottignies;

Et d'autres encore, car les hommes ne nous ont pas manqué depuis un siècle...?

Y penser un peu plus serait un acte de justice envers le Passé et aussi une leçon salutaire et fortifiante pour les générations qui s'élèvent. A. R.

A l'Exposition de Moscou. — Le journal le *Travail* dit, au sujet de la visite du Czar et de la Czarine à l'Exposition française de Moscou :

« Leurs Majestés ont parcouru l'Exposition, achetant, de ci, de là, admirant tout, s'intéressant à tout ce qu'on leur montrait.

» Dans la classe 16, la grande vitrine de Lyon a longuement attiré l'attention de Sa Majesté l'Impératrice ainsi que les belles tentures et broderies de M. Maxime Clair; les artistiques passementeries de métal de M. Langlois; les vitrines de MM. Saint frères; Déchelette, le plus grand fabricant de cotonnades de Reanne; G Kœcklin, de Bellort; Carmichael frères. Les draps d'Elbeuf, de Sedan; les établissements Motte, dont le plan en relief a été très remarqué, etc.. ont eu les honneurs d'une attention particulière. »

La grève des rentreurs. — On annonce pour aujourd'hui une réunion publique à laquelle sont invités les différents corps de métiers. Elle aura lieu au local de la *Paix*, boulevard de Belfort. Aucun orateur n'est désigné, mais on y traitera le sujet suivant : Les conséquences de la grève des rentreurs.

Ouverture de l'école de natation. — Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'école de natation sera ouverte au public à partir du dimanche 14 juin courant.

Jours réservés aux femmes, le mercredi, de 3 heures du soir à la fermeture ; Le vendredi de 5 heures à midi.

L'école gratuite sera exclusivement réservée aux femmes : Les dimanches 28 juin, 19 juillet, 9 août, 30 août, de 3 heures du soir à la fermeture.

Une adjudication, pour les travaux de construction d'un aqueduc, au chemin d'intérêt commun n° 143, aura lieu, à la Mairie de Roubaix, le mardi 30 juin.

Une sortie de « La Roubaisienne ». — La société d'armes et de gymnastique *La Roubaisienne* doit participer aujourd'hui dimanche, au concours de pupilles qui a lieu au Cateau. Elle prend part au concours d'ensemble et de courses et au concours individuel et de tir.

Les gymnastes quitent Roubaix à 6 heures du matin.

Un tir aux pigeons. — L'*Union régionale des tireurs aux pigeons* organise, pour le dimanche 21 juin, à deux heures de l'après-midi, au Stand du Breucq, un tir avec poule handicap et poule à 25 mètres. Pour la grande poule les prix sont les suivants : 1er prix, un objet d'art et 25 pour cent des entrées ; 2e prix, une médaille d'argent et 40 pour cent des entrées ; 3e prix, une médaille de bronze et 25 pour cent des entrées.

« Opérations à terme ». — Tel est le titre d'une brochure dans laquelle le mécanisme assez compliqué des opérations à terme est exposé d'une façon aussi lucide que pratique.

Divisée en deux parties, la brochure traite d'abord des opérations sur valeurs : marchés fermes, marchés à prime, combinaisons d'achats ou de ventes fermes ou à primes.

La seconde partie, consacrée aux affaires à terme sur marchandises, contient aussi des renseignements très complets sur la manière de traiter ce genre d'affaires. A ce titre, la brochure se recommande à l'attention des négociants et consommateurs qui opèrent sur nos marchés de laines à terme.

Le succès rencontré par la Caisse de Liquidation pour la régularisation des transactions, les opérations à simple ou à double prime, les reports, tout y est fort clairement décrit et analysé.

La brochure est mise en vente au bureau du journal, rue Neuve, 17, à Roubaix, moyennant le prix de 0,50 c. ; pour l'étranger le port est en sus.

Une jeune fille attaquée au Beau-Chêne. — Une tentative criminelle, rappelant celle dont le hameau du Grimonpont, à Wattrelos, a été le théâtre, jeudi soir, a été commise en plein jour, vendredi, à quatre heures de l'après-midi, au pont du Beau-Chêne.

Mlle D..., de Roubaix, suivait le chemin de halage quand, arrivée à l'endroit désigné plus haut, elle fut assaillie par huit individus qui voulurent abuser d'elle. La jeune fille parvint heureusement à se dégager et s'enfuit en appelant au secours. Elle alla immédiatement informer de ces faits M. Chauveau, commissaire de police du quatrième arrondissement, et lui donna le signalement des individus. Grâce à l'habileté déployée par M. Chauveau un des agresseurs a été arrêté samedi et les autres, espérons-le, ne tarderont pas à l'être à leur tour.

Les agressions, au pont du Beau-Chêne, deviennent fréquentes. Si l'on ne prend pas des mesures énergiques, personne n'osera plus s'aventurer de ce côté, même en plein jour.

Un accident rue de l'Epeule. — Samedi matin, un menuisier, M. Louis Castelain, réparait une armoire dans une maison de la rue de l'Epeule ; son échelle n'était pas suffisamment assise. En se penchant pour fixer un rayon l'échelle glissa et le malheureux ouvrier tomba. Dans sa chute, sa tête heurta le coin d'une cheminée en marbre ; il eut plusieurs dents brisées et reçut à la joue gauche une blessure profonde.

M. Castelain, qui se plaignait de violentes douleurs aux reins, a reçu les soins d'un docteur qui n'a constaté aucune lésion grave. Il a été reconduit en voiture chez lui rue Watt.

Un vol, rue Pierre de-Roubaix. — Dans la soirée de vendredi, une éplucheuse, Mlle Irma Vanderhaegen, avait quitté sa chambre durant une demi-heure environ. Lorsqu'elle remonta, elle s'aperçut que des malfaiteurs s'étaient introduits dans sa chambre et avaient enlevé son porte-monnaie. On a des soupçons sur un apprenti maçon logeant dans le voisinage.

Deux voleurs arrêtés. — Les agents de sûreté Huyghe, Calonne et Réville ont arrêté, samedi, chez M. Prévost, cabaretier, rue Jacquart, deux jeunes gens, Henri F..... dit Delbart, et Arthur V..... inculpés tous deux de vols d'effets d'habillement chez M. Dewitte, rue de France, 128. Ces individus sont également les auteurs des vols d'outils de maçon et de menuisier, commis rue de Lorraine et boulevard d'Armentières.

Les vêtements volés au préjudice de Mme Dewitte ont été retrouvés chez M. Betienaert, marchand de chiffons, rue Labruyère, à qui les voleurs les avaient vendus.

Un accident boulevard de Beaurepaire. — En voulant nettoyer son métier en marche, une jeune ouvrière soigneuse, Mlle Louise Nuyttens, employée à l'établissement de MM. Debuigne et Lemahieu, a eu l'avant-bras droit pris entre la poulie folle et le volant de la machine.

Aux cris poussés par la jeune fille, ses compagnes accoururent et lui donnèrent des soins, en attendant l'arrivée d'un docteur qui la fit transporter à l'hotel-Dieu. Les blessures de Mlle Nuyttens ne sont pas graves.

Des quêteurs importuns. — On signale des individus, se disant grévistes, qui se présentent dans les maisons, en sollicitant une aumône en faveur des leurs camarades. Ces quêteurs apportent tant d'insistance qu'on a parfois dû avoir recours à des passants pour les faire sortir. Dans une maison de la cité du Pile plusieurs de ces individus ont frappé à la porte d'une habitation occupée par une dame veuve; celle-ci leur refusa de l'argent, mais devant les paroles peu rassurantes de ses visiteurs, elle fut obligée de leur donner une aumône.

L'affaire de la rue de l'Alma. — Nous avons dit que quatre jeunes gens avaient été trouvés blottis, à neuf heures du soir, dans les magasins de paille de M. Lambert, rue de l'Alma. Les détails de cette affaire ont été dénaturés. Ces jeunes gens appartiennent à d'honorables familles : ils n'ont pénétré dans la propriété de M. Lambert qu'ils connaissent très-bien, que dans le but de lui faire une plaisanterie. La police a abandonné toute poursuite.

Une disparition rue du Tilleul. — Le jeune Gustave Callewaert, âgé de onze ans, dont nous avons annoncé la disparition, vient de faire savoir à ses parents habitant rue du Tilleul, qu'il se trouve actuellement à Arras. Il annonce que mercredi dernier, il fit la connaissance d'un jeune homme de la rue Saint-Jean qui, dit-il avait beaucoup d'argent et auquel il avait déjà causé plusieurs fois. Il lui offrit de l'accompagner jusqu'à Lille et, le soir, tous deux partirent pour Arras. M. Callewaert est parti samedi matin pour Arras afin de ramener le fugitif.

Un accident, boulevard de Paris. — Samedi matin, un accident de voiture s'est produit au boulevard de Paris. Un cabriolet appartenant à M. Louis Couke arrivait au galop du boulevard de Croix, quand un gamin traversa le boulevard en courant et vint tomber à deux mètres du véhicule. M. Couke sut arrêter le cheval, mais celui-ci, par suite d'un écart, tomba, projetant le conducteur sur le sol. M. Conke a reçu plusieurs contusions sans gravité; la voiture a été fortement endommagée. Le gamin, nommé Lerouge, a été légèrement blessé à la tête.

Un feu de cheminée. — Des passants aperçurent, samedi matin, rue de Mouveaux, une épaisse fumée qui semblait s'échapper de la maison de M. Froy, mécanicien ; ils donnèrent l'alarme ; les agents Matteau et Dandrumez accoururent et, avec l'aide des voisins, il étouffèrent le commencement d'incendie qui avait été provoqué par le mauvais état de la cheminée; les dégâts sont insignifiants.

Un acte de vandalisme. — Une maison inhabitée et située au pont du Sartel, près de la distillerie de M. Droulers-Prouvost, a été mise au pillage par des chenapans encore inconnus. Tous les carreaux ont été brisés, les volets arrachés, les tuiles enlevées, etc., etc. On ignore dans quel but cet acte de brigandage a été commis. Le propriétaire M. Beaucarne, habitant Wattrelos, a demandé qu'une enquête soit ouverte en vue de découvrir les coupables.

Un propriétaire irascible. — Sous cette rubrique nous avons dit qu'un métreur de la rue Vauban, avait été roué de coups par le propriétaire d'un champ sur lequel il se trouvait. Le propriétaire en question, M. Clovis Lepers, avait fait observer au métreur qu'il n'avait pas le droit de commettre des dégradations dans son champ, alors qu'il lui était facile de prendre un chemin qu'il traversait le métreur ne voulut pas entendre raison et une discussion, suivie de coups, s'éleva. M. Lepers lui-même est allé informer la police de ces faits.

Wattrelos. — *Un accident.* — La voiture d'un marchand de beurre de Tourcoing revenait, vendredi après-midi, de la Belgique, quand un enfant fut renversé par le véhicule et reçut à la jambe une plaie profonde. Le conducteur sauta bas de son siège et fit donner des soins au garçonnet qui se nomme Marcel Decottignies. Son état n'est pas grave.

Un vol de trèfle — Depuis quelque temps, M. Delsnoy, fermier, s'était aperçu qu'on dévastait ses champs de trèfle. Vendredi soir, le garde-champêtre Bény, en tournée dans ce quartier, aperçut une femme qui se glissait dans la propriété de M. Delannoy ; lorsqu'elle fut occupée à couper du trèfle, il sortit de sa cachette et la pinça en flagrant délit. C'est une nommée Loof, habitant les maisons Carrette, à la Vieille-Place. Elle a prétexté qu'elle avait agi pour nourrir ses lapins, mais l'excuse n'a pas paru valable et procès-verbal a été dressé.

— *Vol d'un porte-monnaie.* — Vendredi après-midi un tourneur, M. Albert Agache était venu au Ballon, où il avait fait quelques emplettes de fumeur ; dans le magasin se trouvaient plusieurs individus de mine suspecte. M. Agache paya, puis remit son porte-monnaie en poche. Deux des individus sortirent en même temps que lui et une légère poussée eut lieu. Peu de temps après, M. Agache s'aperçevait de la disparition de son porte-monnaie contenant une quarantaine de francs ; il avait été victime de filous. Il a porté plainte à un gendarme belge de passage au Ballon.

— *La fraude.* — Les préposés de douanes Louis Péloy, Louis Louvrier et Constant Cardet, brigadier de Roubaix, étant de service au sentier Bayart, commune de Wattrelos, à quinze cents mètres environ de la frontière, ont arrêté, samedi matin, un individu, nommé Emile Deffrenne, âgé de 20 ans, journalier, rue à Croix, domicilié à Roubaix, rue Grétry, n° 30. Cet homme était porteur d'un ballot contenant douze kilogs d'allumettes chimiques (en nombre 54.000) et quinze kilogs de poivre en grains.

Le même jour, les préposés Larrivière François et Chotteau Charles de Roubaix, ont attaqué un charroit attelé de deux chevaux, et conduit par un individu nommé Emile Gousseau. Dans un sac de paille servant de siège, ils ont trouvé du poivre en grains ; le conducteur a été arrêté : c'est un homme de 31 ans, né à Ansereuil (Belgique), domestique chez M. Desmettre, voiturier, rue du Fresnoy, à Roubaix.

La victime et le cheval ont été saisis.

Wasquehal. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie, lundi 15 courant, à 9 heures du matin, pour y recevoir les mutations de 1891 et 1892.

M. le docteur Thoinot vient de lire, dans la dernière séance hebdomadaire du comité consultatif d'hygiène, son rapport sur la fièvre typhoïde en France.

M. le docteur Thoinot attribue la recrudescence de la mortalité à l'introduction *officielle* d'eau de rivière et à son usage dans la consommation.

On ne saurait trop se méfier des eaux impures ; l'eau du Saulchoir, tonique, réconfortante, légèrement ferrugineuse, se recommande d'elle-même à toutes les personnes soucieuses de leur santé. Adresser les commandes à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve; chez MM. Delaporte, Quaghebeur, Dienne, Deschodt, Corbeaux, Delarra, Duburcq, Cambier, Wicart, Fontaine, Richert, Coille, Druelle, Leroy, Bole, Deberdt, Auguste Legrand, Leflon, Delelis, Turlur, Hennequant, Taillier, Florquin, Logez ; chez M. Cheminade, Epicerie Centrale ; MM. Montignies, rue du Bois, Dendievel, rue St-Georges; Duthoit, Calonne et Tiberghien, rue de l'Epeule; Durant, Dewaele, rue de l'Ermitage ; Cuignet, rue Archimède ; Dauwe-Parent, rue de la Chapelle-Carette ; Ducoulombier, Henri Voreux, rue de l'Ommelet ; Spriet-Voreux, rue de Tourcoing ; Bernard Spriet, rue de Lannoy ; Dubus-Delespierre, rue de l'Alma ; Delix Tilge, rue Jacquard ; Oudar-Florin, place du Trichon ; Lecomte-Contamine, place de la Liberté ; Desfontaines, Grande-Place ; Jacquart-Leveugle, rue Pellart ; J. Barbry, herboriste, rue du Bois. 26461—53101

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIM RIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix* — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

14 JUIN 1875. — Lettre du Préfet du Nord à la Chambre de commerce de Roubaix l'informant qu'en raison de l'importance du marché commercial de Roubaix, la création d'une bourse en cette ville a paru présenter de l'utilité, que le ministre du commerce est disposé à y donner son approbation et qu'il l'a chargé de l'instruction de cette affaire. Il indique à la Chambre les points à étudier dans ses délibérations et demande tous les renseignements qui pourront l'aider à préparer la solution de cette question dont il apprécie toute l'importance pour le commerce de Roubaix. La Chambre confie cette affaire aux soins de MM. Funck, Henry Mathon et Gustave Wattinne. (*Archives de la Chambre de commerce de Roubaix*, p. 201).

TOURCOING

Les grands travaux. — Nous ne parlons aujourd'hui que de la rue Notre-Dame.

Depuis que les offres de la ville sont connues, ce n'est qu'un concert de récriminations de la part de tous les habitants, aussi bien locataires que propriétaires qui se demandent quelles bases on a pu prendre pour établir de semblables évaluations. Dans certains cas il faut avouer qu'elles sont réellement dérisoires. Nous pourrions citer tels ou tels propriétaires qui ont dépensé avant qu'il fut question d'expropriation, c'est-à-dire il y a cinq ou six ans, en simples travaux d'appropriation, d'embellissement, de décoration, des sommes bien supérieures aux offres qui leur sont faites.

En sera-t-il ici comme pour la rue du Sec-Arembault à Lille, où les propositions faites par la ville, ont été dépassées de près d'un million et demi?

Quant aux locataires, à qui on doit offrir 1 fr., ils sont littéralement exaspérés d'être traités avec tant de désinvolture. Pense-t-on donc que ce soit pour eux une petite affaire de déménager, de transporter leur commerce au loin, sans savoir si leur clientèle les suivra?

Mais en définitive c'est au jury à dire le dernier mot.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 40 ans, de M. Emile Lehoucq. Ce dernier deuil était encore réservé à l'honorable M. Fidèle Lehoucq, l'aîné de la famille, qui comptait 17 enfants. M. Fidèle Lehoucq a servi de père à tous et il les aura vus tous mourir, frères et sœurs, l'un après l'autre !

Puisse l'universelle sympathie dont il est entouré donner à M. Fidèle Lehoucq, malade lui-même, force, courage et résignation!

La grève d'Halluin. — Les feux ont été allumés, samedi matin, à l'usine Gratry, mais les ouvriers ne se sont pas présentés. Les ouvrières bobineuses et les ourdisseuses seules ont continué le travail.

La journée a été calme ; la paie a été effectuée l'après-midi. Une entrevue de plusieurs délégués avec les patrons a eu lieu. Les ouvriers ayant eu la promesse qu'il serait fait droit à leurs demandes, on croit que le travail sera repris lundi matin.

Une expérience intéressante. — Lundi, à quatre heures de l'après-midi, aura lieu, sur la place Charles-Roussel, une expérience semblable à celle qui a été faite lundi dernier à Roubaix et dont les résultats ont été magnifiques. M. Ravard, représentant de l'Incombustibilité, société parisienne pour l'ininflammabilisation, attaquera au moyen de grenades Labbé des constructions en planches auxquelles le feu aura été mis.

Abus de confiance. — Le tailleur dont nous avons parlé hier est le sieur R..., né à Lille. Il a passé la nuit à la prison municipale et a été remis en liberté provisoire samedi dans la matinée après avoir été interrogé par M. Cotard, commissaire du 1er arrondissement. Il a renouvelé ses aveux.

C'est au préjudice de M. Couvreur, Grand'Place, que les soustractions ont été commises.

A la frontière. — Un convoi de 26 expulsés a été escorté samedi dans la matinée jusqu'à la frontière de Mont-à-Leux. Le plus âgé avait à peine 40 ans. Ils avaient été condamnés à Douai, Beauvais, Clermont (Oise) Amiens, Lille, Paris, Béthune et St-Omer.

VERBA ET ACTA

Parler peut être bon ; mais je crois qu'il vaut mieux,
Par des actes prouver science et savoir-faire ;
Ferraille l'a compris : à tous il a su plaire
En faisant un savon suave, délicieux.

Savonnerie FERRAILLE Aîné
à CROIX, près Roubaix. 5424ld

LILLE

Le monopole des alcools. — Le comice agricole de Lille, dans sa séance du 3 juin dernier, a nommé une commission de vingt membres, composée de cultivateurs et de distillateurs, pour l'examen de la proposition du monopole des alcools par l'Etat, projet Maujan.

Cette commission a reçu pour mission de formuler un rapport spécial qui sera adressé aux pouvoirs publics. Elle se réunira mercredi prochain, à deux heures et demie, au lieu ordinaire de ses réunions.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Edouard Barrois, ancien administrateur des Hospices de Lille. M. Edouard Barrois est décédé subitement samedi matin, dans sa cinquante-unième année.

Le concours hippique. — 7e journée. — Journée fort réussie, beaucoup de monde dans les tribunes; les toilettes claires ont fait leur réapparition.

Prix internationaux, 1re division, chevaux de selle, 20 concurrents. 10 prix égaux ont été décernés à *Laura* à M. Henry Boutry; *Perle noire* à M. Aug. Poullier ; *The Devil* au même ; *Niniche* à M de Bellaing, colonel du 19e chasseurs; *Fleur de mai* à M. J. Dassonville; *Floridor* au même ; *Hernani* à M. Emile Fouan ; *Plaisance* au vicomte de Corberon ; *Sylvio* à M. le général Lozullon, commandant en chef le 1er corps d'armée ; *Violette* à M. Du Bos. Flots de rubans à *Boussole, Coquille, Gipsy, Printemps, Padja, Rustie, Blackbess, Cyrus, Altière, Nina.*

Sauts d'obstacles, prix couplés, 1re division, 4e catégorie, 4 prix. 10 inscrits : 1er *Alésia* à M. Develie, et *Plaisance* à M. de Corberon; 2e *Alésia* et *Toréador* à M. de Prémouville; 3e *The Devil* à M. Poullier et *Diavolo* à M. V. R.; 4e *Padja* à M. Vignolle et *Djemmi* au même. Flots de rubans à *The Devil* et *Cuitte en grains. Padjà* et *Rustic.*

Concours militaire, sauts d'obstacles, prix de circonscription, 6 prix, 9 inscrits. — 1er, *Altière*, à M. Herreng, sous-lieutenant au 3e chasseurs (3'12"); 2e, *Violette*, à M. Du Bos, lieutenant au 3e chasseurs (3'50"); 3e, *Précieuse*, à M. Majonenc, sous-lieutenant au 19e chasseurs (3'20"); 4e, *Songtress*, à M. Le Villain, capitaine au 19e chasseurs (3'23"); 5e, *Hernani*, à M. Fouan, sous-lieutenant au 19e chasseurs (2'50"); 6e, *Amoureuse*, à M. Gillot, capitaine d'artillerie (2'35"); flots de rubans, *Nelson.*

Mme la générale Loizillon a remis les prix aux vainqueurs de cette dernière course qui avaient mis pied à terre, et qui ensuite ont exécuté des mouvements d'ensemble fort réussis.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 13 juin

Présidence de M. THELLIER, juge faisant fonctions de président

Jugement dans l'affaire des poivres. On sait que trois personnes de Lille, M. Audriès, triturateur, N. Nivesse, négociant en épiceries et M. Devaux, marchand ambulant, avaient comparu la semaine dernière, devant le tribunal sous l'inculpation d'avoir fabriqué, mis en vente et colporté du grabeau.

Par décision de ce jour ils sont condamnés: M. Audriès à trois mois d'emprisonnement et 300 francs d'amende; N. Nivesse à une amende de cinquante francs; Devaux est acquitté.

Importante capture. — Il y a quelques jours, à la frontière, près de Tourcoing, des douaniers arrêtaient pour la soumettre à la visite une voiture chargée de paille attelée d'un cheval et conduite par une seule personne. Ils trouvèrent, habilement dissimulés plusieurs fûts d'alcool pour lesquels, il va sans dire, le conducteur du chariot n'avait aucune pièce de régie.

De là procès-verbal, confiscation du tout, marchandise et véhicule et comparution de l'homme devant le tribunal qui condamne cet inculpé, du nom de Beuscart, à six mois d'emprisonnement et à trois amendes, l'une de 1.000 francs, la seconde de 200 et la troisième de 100 francs.

Une locataire indélicate — M. Lematte, cabaretier à Roubaix, avait loué une chambre à une femme, Rosine Duval, qui a emporté, à titre de souvenirs sans doute, du linge et des couvertures appartenant au propriétaire.

Cela lui vaut un emprisonnement de trois mois.

Vivacité d'expression - L'agent Lesconffle déclare aux juges que Mme Elise Démoitié, qui tient un estaminet et à qui il avait dressé procès-verbal pour avoir reçu chez elle certaines personnes, lui aurait répondu en lui disant : « Vous n'êtes qu'un sauvage ! »

La prévenue ne méconnait pas s'être servie de ce terme, mais c'est, ajoute-t-elle, avec une certaine dignité, parce que l'agent s'était permis de me tutoyer.

Cinquante francs d'amende et une autre peine de cinq francs pour la contravention.

Coup de bottine. — Une discussion avait lieu à Wattrelos entre deux ouvriers tisserands, D... et Henri B.... Celui-ci, à bout d'arguments, se déchaussa et s'armant de sa paire de bottin s, il en asséna un coup double sur la tête de D..., lequel, outre la commotion cérébrale éprouvée, dut être quelque peu aussi incommodé. B... donne pour excuse qu'il avait été traité d'anarchiste par son interlocuteur. Dix jours d'emprisonnement 25 fr. d'amende.

Statistique. — Il a comparu cette semaine, devant le tribunal correctionnel de Lille trente-deux jeunes gens âgés de moins de vingt-un ans. Me CONFORME.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Actions en responsabilité d'accidents. — Une jeune ouvrière Elise Notteghem, de 15 ans 1/2, soigneuse chez M. Ferrier, à Roubaix, a eu, il y a deux ans, une partie de la main droite broyée, en voulant nettoyer son métier ; elle demande mille francs d'indemnité.

Elle avait été autorisée à prouver par témoins que c'est sur l'ordre du contre-maître qu'elle avait accompli ce travail de nettoyage qui est en dehors de sa propre besogne et qui d'ailleurs, dans la plupart des règlements d'atelier est interdit aux ouvrières.

L'enquête terminée, la cause vient d'être plaidée.

Un autre jeune garçon de 17 ans, Hippolyte Mennier, a été aussi victime d'un accident dans la filature Motte et Bourgeois.

Il intente aussi un procès aux patrons. Le Tribunal statuera dans ces affaires la semaine prochaine.

Me CONFORME.

NORD

Cour d'Assises du Nord. — Voici la liste des jurés appelés à siéger dans la session supplémentaire des assises du Nord qui s'ouvrira à Douai le lundi 29 juin, sous la présidence de M. Vibert, ayant comme assesseurs MM. des Etangs et Fivet, conseillers à la Cour.

JURÉS TITULAIRES

Victor Parsy, négoc à Lille, rue de Paris, 129.
Henri Wauquiers, entrepreneur à Wavrin.
Paul Detchemendy, fabricant à Tourcoing.
Vinal Marchand, propriétaire, à Louvignies-Bavay.
Adolphe Lesens, rentier, à Fâmars.
Florian Fretin, cultivateur, à Cappelle.
Henri Cottignies, propriétaire à Lille, rue Colbert, 106.
J. Belle, marc. brss. à Bourbour-Campagne.
N. Desfontaines, prop. à Lille, rue Nationale, 247.
Charles Fournimiers, brasseur à Elincourt.
Pierre Herlin, directeur de l'école normale, à Douai.
Aime Debroucker, propriétaire-rentier, à Millam.
Alfred Goblet, chimiste, à Croix.
Louis Brasseur, cultivateur, à Prêseau.
Albert Dehaene, cultivateur, à Wormhondt.
Louis Verheyden, cordier, à Gravelines.
Achille Dujardin, propriétaire à Lille.
Edmond C